

ACTION 23 MOBILISER LES ACTEURS DANS LA CONSTRUCTION DE L'AVENIR DU TERRITOIRE

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > A définir

CONTEXTE LOCAL

Le renforcement de la cohésion sociale et territoriale passe par l'association de l'ensemble des parties prenantes du territoire, communales ou intercommunales, aux différents projets du territoire. Cette concertation est jusqu'à présent peu développée, hormis lors de certains temps forts, comme l'élaboration des documents d'urbanisme locaux où la concertation est obligatoire.

Localement, il existe peu d'outils de démocratie locale en-dehors des instances de la Ville de Bourges (Conseil de quartier, Forum citoyen) et de Bourges Plus (Conseil de Développement).

Or, la mobilisation des acteurs et des habitants pour construire l'avenir du territoire contribue à en obtenir une vision partagée et donc plus solidaire.

Résultat attendu

- > Favoriser le dialogue avec et entre les acteurs et les habitants du territoire de Bourges Plus.

DESCRIPTIF

- Encourager la concertation en amont des différents projets d'aménagements ;
- S'appuyer sur des outils de dialogue de proximité (recours aux Technologies de l'Information et de la Communication, création d'un Forum Internet...).

PILOTE

- Bourges Plus ;

Elu référent et service concerné : à définir.

PARTENAIRES

Les 14 communes.

Calendrier prévisionnel

2011-2015

BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables